Fédération québécoise de taekwondo WT (FQT), info@taekwondo-quebec.ca



Avis à tous les clubs et associations intéressées à être hôte d'un évènement régional, sectoriel ou provincial pour la prochaine saison. Nous vous prions de nous soumettre vos demandes de tournois <u>d'ici le 16 juillet 2024 inclusivement</u>. Veuillez y inclure le plus d'informations pertinentes possible dans la section informations complémentaires (site envisagé, bref historique des tournois ou éditions précédentes, etc.).

À la fin du dépôt des candidatures, la FQT se penchera sur les demandes reçues, afin d'octroyer les sanctions aux hôtes organisateurs retenus.

L'organisation conjointe des tournois du calendrier de la FQT vise notamment à :

- Assurer un standard de qualité des tournois au Québec;
- Permettre l'amélioration continue des pratiques et l'innovation;
- Libérer l'hôte du risque financier associé à une faible participation ou à une annulation imprévue.

Le partage des tâches :

Le partage des tâches entre la FQT et l'hôte se définit comme suit, sans s'y limiter.

Responsabilité de la FQT :

- Responsabilité financière
- Prise en charge des risques financiers en cas de non-participation ou d'annulation
- Équipements (tapis, ordinateurs, plastrons, manettes, et surplus en cas de bris)
- Transport des équipements
- Gestion des inscriptions et paiements (personnels à la gestion des inscriptions et la vente de chaussons électroniques)
- Gestion du tournoi le jour de l'évènement (horaire, roulement, staff)
- Gestion du budget de manière transparente
- Prise en charge des dépenses
- Gestion des officiels (CDO)
- Gestion du fournisseur d'équipements
- Gestion du fournisseur de la Zone animation
- Cahier de tournoi

Fédération québécoise de taekwondo WT (FQT), info@taekwondo-quebec.ca



Responsabilité de l'hôte :

- Contact et démarchage pour le site de compétition
- Bénévoles au montage et démontage et au soutien du déroulement de la journée (voir *cahier des charges* pour les besoins)
- Gestion des bénévoles avec gérant de tournoi
- Conception graphique de la compétition, nom de tournoi (sur approbation de la fédération) et médailles
- Repas, collations et breuvages (officiels, bénévoles et staffs)
- Prise en charge de certaines dépenses
- Équipements logistiques (tables, chaises, micro et système de son, podium, places des spectateurs)
- Promotion de l'évènement
- Gestion des admissions spectateurs
- Gestion du fournisseur de l'équipe médicale

Le partage des bénéfices de l'évènement est comme suit : 55% pour l'hôte(s) et 45% pour la fédération.

Cause sociale (nouveauté):

La FQT se joindra à une cause sociale d'un organisme de bienfaisance, et ce, pour chaque compétition (sectorielle et provinciale) du calendrier. L'hôte pourra proposer une cause sociale d'un organisme de bienfaisance qu'il désire soutenir en collaboration avec la FQT. Un montant supplémentaire de 3\$ par inscription sera ajouté lors de l'inscription des participants.

Contrat:

Après l'attribution des tournois de la saison, il y aura signature d'un contrat entre les parties pour officialiser l'entente.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter: info@taekwondo-quebec.ca

Formulaire de demande : <u>DEMANDES DE TOURNOIS POUR LA SAISON 2024-2025 - Google Forms</u>

Fédération québécoise de taekwondo WT (FQT), info@taekwondo-quebec.ca



Types d'évènements et calendrier 2024-2025

Important : Les dates souhaitées et types d'évènements doivent être sélectionnés selon le calendrier proposé en annexe.

1) Compétition régionale et Finale régionale des Jeux du Québec

Les associations régionales de Taekwondo (ART) sont les seuls organismes admissibles à déposer une demande pour ce type de tournoi.

L'ART peut effectuer la demande avec un club hôte. Ces évènements regroupent les participants d'une seule région (sauf lors d'une finale régionale des Jeux du Québec regroupée).

La fédération sanctionne l'évènement, mais n'est pas organisée par celle-ci. Les clubs ou associations doivent fournir leur équipement, et dans certains cas, la fédération peut prêter des systèmes de pointage manuel. L'acceptation et les dates de tournois seront confirmées selon le calendrier 2024-2025). La tarification doit être au maximum de 30\$ par participant.

2) Compétition sectorielle

Ce type de compétition permet une priorité d'inscription à tous les athlètes du secteur (voir les secteurs ci-bas). L'hôte doit indiquer dans sa demande, le nombre de surfaces que le local pourra accueillir (jusqu'à **7 surfaces** de combat).

Ouverture des inscriptions pour les clubs du secteur pendant 1 semaine, ensuite combler les places par les autres clubs n'étant pas du secteur voulant y participer jusqu'à fermeture des inscriptions ou du maximum de participants atteints (75 participants par surface).

Il y aura 3 secteurs pour 2024-2025 (1 compétition sectorielle par secteur)

- Secteur 1 : Outaouais/ Sud-Ouest/ Laurentides/ Lanaudière/ Laval;
- Secteur 2 : Montréal / Rive-Sud / Bourassa / Lac Saint-Louis / Richelieu-Yamaska
- Secteur 3 : Capitale nationale / Chaudière-Appalaches / Saguenay LSJ / Est-Du Québec / CDQ / Estrie / Mauricie

3) Compétition provinciale (qualifications)

Il y aura 3 qualifications provinciales au calendrier 2024-2025 en prévision du Grand Prix récréatif Taekwondo Québec. Ce type de compétition est ouvert à tous les secteurs en même temps, sans priorité d'inscription.

Fédération québécoise de taekwondo WT (FQT), info@taekwondo-quebec.ca



3 évènements provinciaux dans les 3 grands centres urbains : Est (Québec), Ouest (Montréal) et Centre (CDQ-Mauricie)

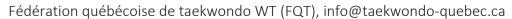
L'emplacement de la compétition devra prévoir suffisamment d'espace pour accueillir un minimum de 7 surfaces pour Québec et CDQ-Mauricie et jusqu'à 9 surfaces pour Montréal. L'hôte doit indiquer dans sa demande, le nombre de surfaces que le local pourra accueillir.

4) Grand Prix récréatif Taekwondo Québec

L'évènement final de la saison 2024-2025 devra avoir lieu au début mai 2025.

L'emplacement de la compétition devra prévoir suffisamment d'espace pour accueillir un minimum de **7 surfaces.** L'hôte doit indiquer dans sa demande, le nombre de surfaces que le local pourra accueillir.

Le tournoi se fera sur 2 jours, puisque l'évènement proposera une journée de compétition récréative (Grand Prix récréatif) suivie d'une journée de compétition poomsae et Classe B.





Types d'évènements et dates ciblées (calendrier 2024-2025)

Saison 2024-2025	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Tournois Finale régionale des Jeux du Québec		FRJDQ (Chaque région tient 1 évènement, idéalement une finale régionale regroupée pour maximiser la participation)						
Tournois sectoriels		Compétition sect	orielle 1 (fin octobre) orielle 2 (novembre) orielle 3 (décembre)					
Tournois provinciaux qualification FQT				TQ Série 1 25 janvier, 1 ^{er} ou 15 février		TQ Série 2	TQ Série 3	Début mai TQ Grand Prix final
Coupe Québec Élite A et B	Coupe Québec 2 (2024) à la fin octobre jumelée à la compétition sectorielle	Coupe Québec 3 (2024) jumelée à la compétition sectorielle 2 ou 3 de novembre ou décembre				Coupe Québec 1 (2025)		
Classe B	Jumelé à la Coupe Québec 2 (2024)	Jumelé à la Coupe Québec 3 (2024)		Classe B		Jumelé à la Sélection Coupe Québec 1 (2025)	Classe B	Dimanche TQ Grand Prix 2025
Gala								Gala / Cocktail le soir après le GP
Poomsae		1-2 avant les fêtes		1-2 après les fêtes				Dimanche TQ Grand Prix 2025
Nationaux et Open					Nationaux et Open			

Processus de sélection des hôtes

Fédération québécoise de taekwondo WT (FQT), info@taekwondo-quebec.ca



Il y aura pour la saison 2024-2025 un maximum de 3 compétitions sectorielles entre octobre et décembre. Un maximum de 4 compétitions provinciales (3 qualifications plus le Grand Prix) entre janvier et mai. De plus, il y aura 4 compétitions de Poomsae. À cela, s'ajoutera 3 compétitions Sélection Coupe Québec (1- octobre / 2- novembre ou décembre / 3- mars).

Le formulaire de candidature doit être dument rempli, avec un maximum d'information permettant au comité de bien présélectionner les hôtes possibles. Les dates souhaitées et types de compétition doivent être sélectionnés selon le calendrier proposé.

Date limite de réception du formulaire : 16 juillet 2024

Après la réception des dossiers de candidatures des hôtes, la fédération se penchera sur les candidatures reçues et de façon transparente, procèdera à la sélection des hôtes pour la saison 2024-2025.

Critères de sélection :

- Dossier de candidature dument complété et envoyé avant la date limite;
- Un regroupement de clubs ou une association régionale répondant à l'ensemble des besoins du tournoi auront priorité pour l'obtention de la compétition;
- Une représentation des régions en fonction du type de compétition (régionale, sectorielle ou provinciale);
- Les hôtes ayant un dossier de candidature complet, répondant à l'ensemble des besoins, et un bilan positif des évènements passés;
- Organisme hôte n'ayant pas obtenu de compétition la saison précédente;
- Finalement, une entrevue pourra être réalisée afin de sélectionner l'hôte pour l'une ou l'autre des compétitions du calendrier.

Merci de vous impliquer pour le rayonnement du Taekwondo au Québec! Pour toutes guestions ou informations supplémentaires : info@taekwondo-quebec.ca